Direction eau et assainissement
Renseignement et accueil du public
Maison de l'Agglomération – Esplanade du Péristyle
CS 20001 – 56314 Lorient Cedex
Numéro vert : 0 800 100 601
Mail : contact-eau@agglo-lorient.fr
TVA intracommunautaire : FR 47200042174

DEMANDE DE BRANCHEMENT POUR LE RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Document à retourner à la Direction eau et assainissement

Demandeur *(cocher la mention utile)*

☐ Monsieur ☐ Madame

Nom* .....

Prénom* .....

☐ Société ou organisme

Raison sociale* .....

Représenté par* .....

N°SIRET *(si société ou organisme)** I__I__I__I I__I__I__I I__I__I__I I__I__I__I__I I__I Attention : obligatoire pour les professionnels

Pour les Administrations Publiques joindre les codes obligatoires pour la réception des factures dématérialisées via CHORUS (N° d'engagement, code service...)

Adresse

N° * ..... voie .....

Code postal* ..... Commune* .....

Tél. fixe et /ou portable* .....

Email .....

Agissant en qualité de :

☐ propriétaire ☐ gérant ☐ autre (préciser) .....

Demande pour l'immeuble situé :

Adresse : .....

.....

Code postal..... Ville .....

Section : ..... Parcelle : .....

☐ Construction neuve ☐ Construction existante depuis : .....

☐ Local à usage commercial ou industriel (préciser la nature de l'activité) : .....

Référence du dossier d'urbanisme : .....

Nombre de logements à raccorder : ..... Date de mise en service souhaitée : .....

Pièce à joindre impérativement :

- plan masse ou plan de situation

Travaux :

La profondeur maximum du branchement est de 1m par rapport au niveau de la voirie. Nous vous rappelons que votre terrain devra être borné avant la pose du regard de branchement. Lorient Agglomération ne pourra être tenu responsable d'un mauvais positionnement du dit regard à défaut de bornage certifié.

Délais de commencement des travaux : 2 mois à compter du jour de réception du devis signé.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité

(*) données obligatoires pour éviter les erreurs de dénomination et de facturation

Observations :

.....

.....

.....

.....

Montant forfaitaire (tarif 2017) :
1850 € HT pour un branchement n'excédant pas 6 mètres sous voirie existante, avec pose d'un tabouret de raccordement.

Taux de TVA :
La facture définitive sera établie sur la base du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation des travaux. Elle vous sera adressée après exécution des travaux.

☐ **Je m'engage** , après les travaux de raccordement, à en informer et contacter le service d'assainissement (02 90 74 74 99 ou 02 90 74 74 97) afin qu'il procède au contrôle de conformité portant sur la séparation des eaux usées et pluviales. Suite au raccordement, je serai soumis au versement de la PFAC (participation financière pour l'assainissement collectif) au tarif en vigueur à la date du raccordement.
A défaut de demande de contrôle, je m'expose à une pénalité de 510 euros (tarif 2017).

☐ **Je déclare avoir pris connaissance ou si ce n'est le cas à la date de signature de la présente, je m'engage à prendre connaissance** du règlement de service public d'assainissement collectif en vigueur consultable en ligne sur le site de Lorient Agglomération (www.lorient-agglo.fr).

Fait à ..... **le** |__|__| |__|__| |__|__|__|__| **Signature**

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la facturation des prestations des contrôles d'assainissement collectif. Le destinataire de ces données est la Direction eau et assainissement.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficierez d'un droit d'accès et de rectification et d'opposition aux informations vous concernant que vous pourrez exercer en vous adressant au service accueil de la Direction eau et assainissement.

Afin de faire valoir vos droits, votre demande devra être accompagné d'un justificatif d'identité.

(*) données obligatoires pour éviter les erreurs de dénomination et de facturation